

Image not found or type unknown



Attestation assedic: indemnités compensatrices

Par **phil23**, le **23/04/2012** à **16:55**

Bonjour,rrnrnSur le document d'attestation Assedic les montants des indemnités compensatrices de préavis ainsi que de congés payés sont-ils indiqués en Brut ou en Net?rrnrnJe vous remercie par avance de votre réponse. rnrnCordialement.